

Rejoignez-Nous

Qui sommes-nous?

Opérateur d'état et groupement d'intérêt économique (GIE) sous la tutelle du ministère en charge du tourisme.
320 collaborateurs en France et à l'international et plus 1200 partenaires du tourisme

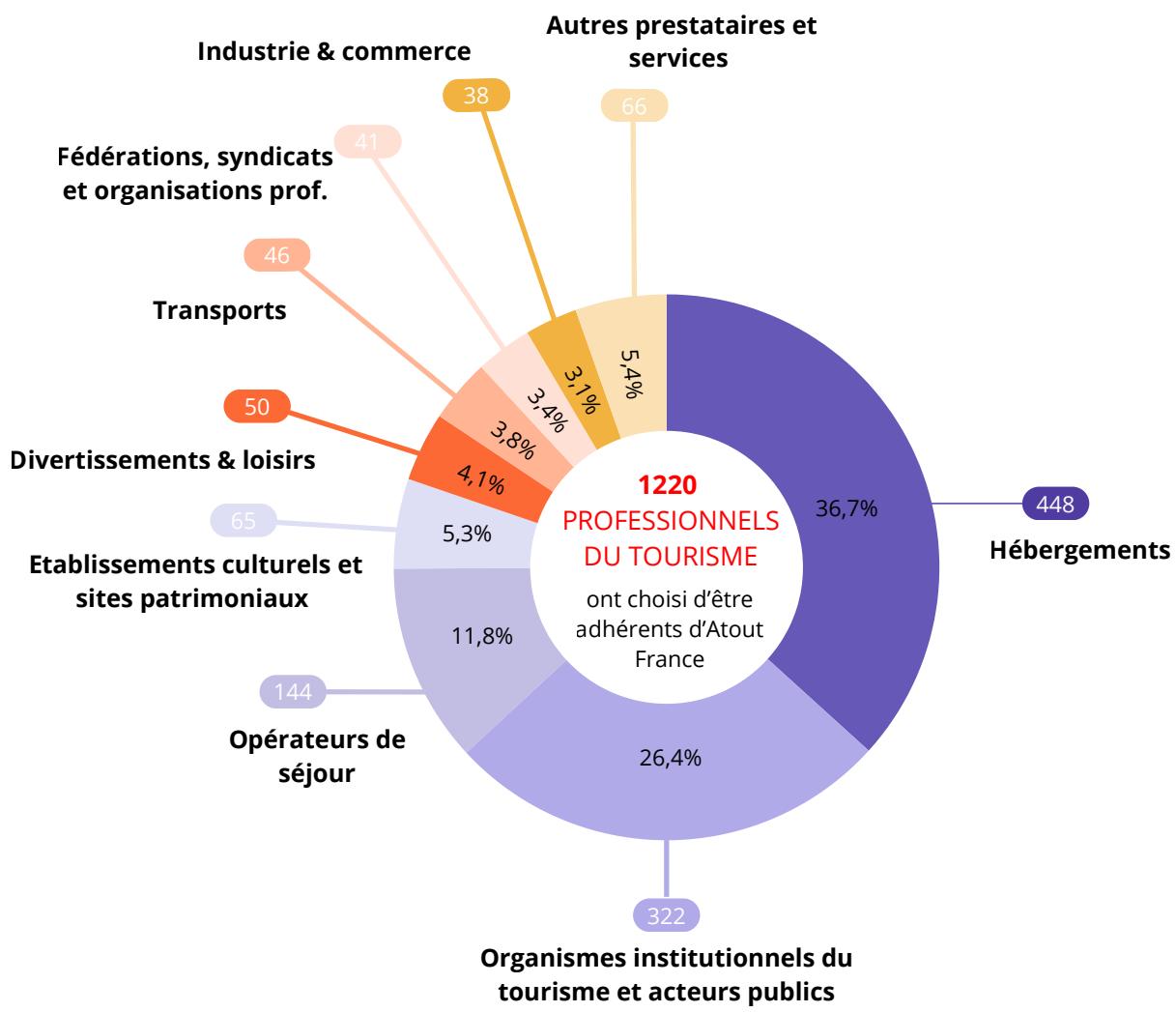
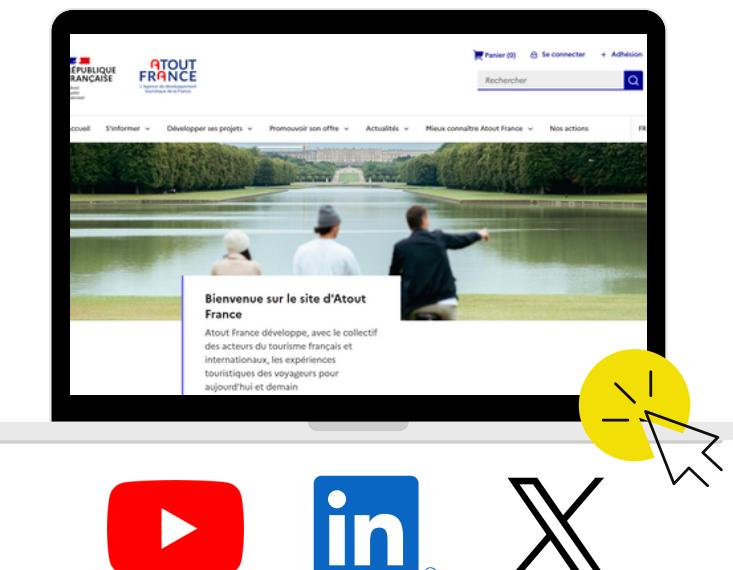
Nos missions

Observation – Innovation –
Professionnalisation – Ingénierie – Qualité –
Promotion

Notre Ambition

Atout France contribue à renforcer l'attractivité et la compétitivité de la destination France et se mobilise pour en faire une référence mondiale en matière de tourisme durable d'ici 2030.

#ActivateurDeTourismes



POURQUOI ADHÉRER?

Data, expertise et professionnalisation

Ecoute et accompagnement personnalisé

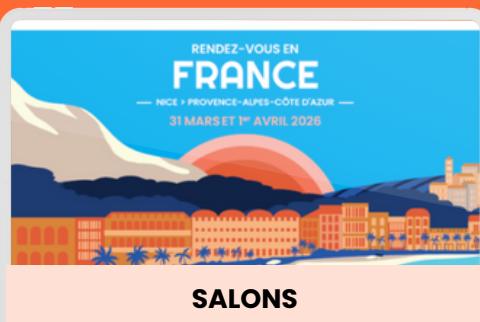
La force d'une dynamique de réseau

Des actions exclusives et des prix préférentiels pour renforcer l'internationalisation de vos clientèles

Des dispositifs pour adapter vos offres aux nouvelles attentes des marchés



NOS ACTIONS 2026



SALONS



RENCONTRE BTOB



PRESSE



ACTIONS BTOC



QUELLE FORMULE D'ADHÉSION CHOISIR ?

Observation, développement et professionnalisme	MEMBRE ACTIF	MEMBRE ASSOCIÉ	MEMBRE AFFILIÉ*
Accès gratuit aux données de veille, présentations de marchés, conférences et webinaires	✓	✓	✓
Accès à des publications techniques	✓	Accès à des tarifs préférentiels	✓
Accès aux expertises marketing et ingénierie	Accès prioritaire	✓	✓
Actions de promotion collectives	✓	✓	✓
Actions de promotion sur mesure (100% personnalisées)	✓	✗	Accès uniquement aux démarchages personnalisés

*CE STATUT EST RÉSERVÉ AUX ÉTABLISSEMENTS OU SUCCURSALES D'UN GROUPEMENT MEMBRE ACTIF D'ATOUT FRANCE.
LE DETAIL DES MODALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES EST PRÉCISÉ DANS LE LIVRET DES SERVICES



Offre Adhésion STARTUPS

Une offre de services et une tarification spécifique, est proposée aux startups afin de favoriser l'appui à l'innovation et sa prise en compte dans le processus de développement touristique. Les entreprises innovantes adhérentes peuvent accéder aux Espaces Innovation de nos salons BtoB et avoir de nombreuses opportunités de valoriser leurs savoir-faire auprès des adhérents et partenaires du GIE.

Comment adhérer ?

Votre adhésion en 4 étapes

Etape
1

Rendez-vous de définition de vos besoins

Etape
2

Constitution du dossier de candidature (procédure simplifiée en ligne)

Etape
3

Présentation de votre dossier auprès de la commission d'adhésion pour approbation

Etape
4

Paiement de la cotisation et activation de votre adhésion

Les commissions d'adhésions 2026 : 5 Février • 9 Avril • 2 Juillet • 8 Octobre



Pour **vous accompagner** dans la mise en place de votre partenariat avec ATOUT France:
Le Pôle Partenariats, est à votre écoute pour échanger sur vos projets et objectifs et vous adresser des recommandations personnalisées selon vos besoins.
adhérents@atout-france.fr